

# Garage accessoire ou abri d'automobile attaché à une habitation

## Documents requis

## Demande de permis de construire

Si vous projetez de construire un garage ou un abri d'automobile attaché à votre résidence, vous devez présenter les documents suivants en format PDF ou en une seule copie papier au moment de votre demande de permis.

copie du certificat de localisation du bâtiment existant

plan d'implantation démontrant la construction projetée (si le garage attaché est implanté à moins de 0,50 m d'une marge prescrite, le document doit être préparé et signé par un arpenteur-géomètre)

plan d'implantation complet à l'échelle démontrant les constructions ainsi que les aménagements actuels et projetés (*voir croquis 1*)

- localisation, dimensions et nombre de cases de stationnement et les allées d'accès
- aire d'agrément et aire verte
- localisation d'une contrainte naturelle si présente (forte pente, cours d'eau, zone inondable)

plans à l'échelle du bâtiment existant démontrant :

- les diverses vues en plan des niveaux de plancher (*voir croquis 2*)
- l'usage exercé de chacune des pièces donnant dans le futur garage ou l'abri d'automobile

plans complets à l'échelle du garage ou de l'abri d'automobile démontrant :

- la vue en plan (*voir croquis 2*)
- les diverses vues en élévation (*voir croquis 3*)
- les diverses coupes détaillées de la construction (*voir croquis 4*)
- la présence des ouvertures existantes donnant dans le garage projeté et le détail des dispositions prises afin de sceller les ouvertures (*voir croquis 2*)
- les détails d'étanchéité à l'air entre le garage et l'abri d'automobile et le reste du bâtiment (*voir croquis 4*)
- le dispositif de fermeture automatique de la porte donnant dans le logement (*voir croquis 2*)
- l'installation de l'avertisseur de monoxyde de carbone dans le logement (*voir croquis 2*)
- la présence d'une fosse de retenue raccordée au réseau d'égout sanitaire du bâtiment (*voir croquis 2*)
- toute autre information déterminant si les travaux ou l'usage prévu sont conformes aux règlements d'urbanisme

**NOTE :** Ces documents peuvent être préparés par le propriétaire, un technicien ou un professionnel, à moins d'indication contraire.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

Des documents supplémentaires pourraient être requis pour :

un projet assujéti au plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou situé dans une partie du territoire sous juridiction de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ)

un projet situé dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency (arrondissements de Beauport, de Charlesbourg et de La Haute-Saint-Charles)

Dans le cas d'un terrain ayant antérieurement fait l'objet de travaux de remblai :

un rapport signé par un ingénieur qui conforme la capacité portante du sol en regard de la construction projetée

## SECTEUR À POTENTIEL KARSTIQUE<sup>1</sup>

dans un secteur à potentiel karstique, si une fondation ou une excavation est prévue, la demande de permis doit être accompagnée d'une étude géotechnique signée par un ingénieur attestant de la stabilité du sol, la stabilité de la construction à réaliser et l'absence d'impact sur la stabilité du sol dans un rayon de 50 m calculé à partir du centre de la construction ou de l'ouvrage

## LOTISSEMENT

le remembrement, la création, le morcellement ou la modification d'un lot requiert un permis de lotissement

## PLANTATION D'ARBRES

si aucun arbre n'est présent dans la cour avant, il est obligatoire d'en planter un

cette condition s'applique pour les cours avant ayant une profondeur de plus de 3 m

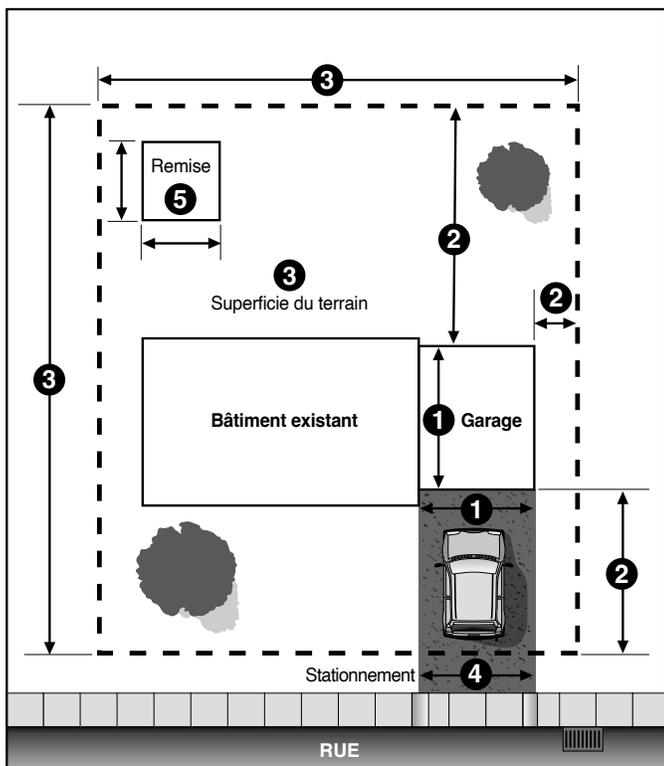
au moment de la plantation, l'arbre doit avoir un diamètre de 0,05 m mesuré à 1,3 m au-dessus du niveau du sol

<sup>1</sup> Karstique : relief particulier aux régions calcaires et résultant de l'action souterraine d'eaux, qui contribue à la formation de grottes.

**EXEMPLE D'UN PLAN D'IMPLANTATION (GARAGE ATTACHÉ)**

- 1 l'emplacement du garage projeté et ses dimensions
- 2 la distance entre le garage et les limites du terrain
- 3 les limites du terrain et sa superficie
- 4 les allées d'accès, les aires de stationnement actuelles et projetées ainsi que leurs dimensions
- 5 l'emplacement et les dimensions des bâtiments complémentaires existants (garage, remise, piscine, etc.)

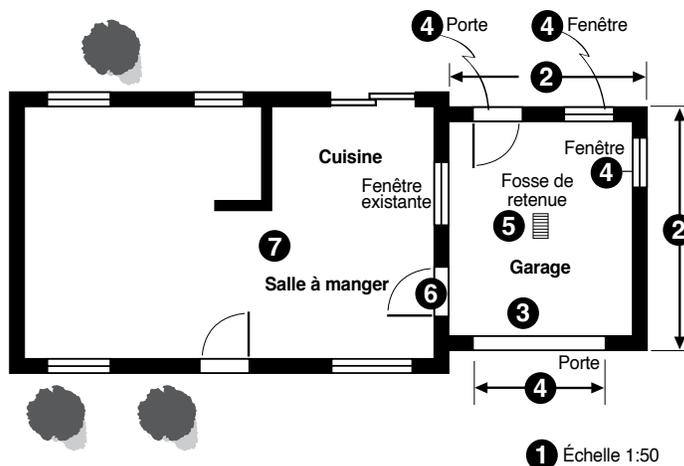
**NOTE :** Ce document peut être préparé à partir du certificat de localisation.



**CROQUIS 1 – EXEMPLE D'UN PLAN D'IMPLANTATION (GARAGE ATTACHÉ)**

**EXEMPLE D'UNE VUE EN PLAN (GARAGE ATTACHÉ)**

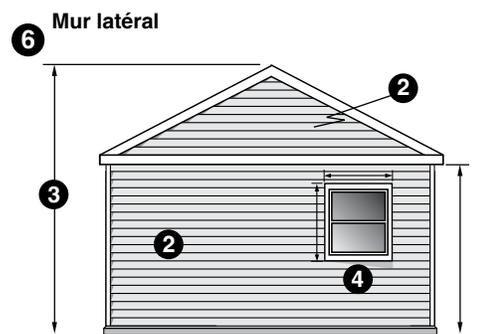
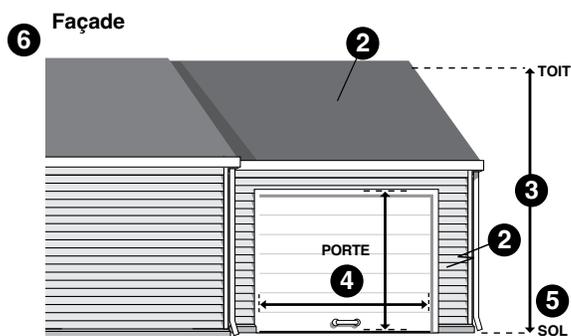
- 1 l'échelle proposée
- 2 la forme et les dimensions du garage
- 3 les divisions intérieures des pièces, leurs usages et leurs dimensions (largeur, longueur et hauteur)
- 4 la dimension et l'emplacement des portes et des fenêtres
- 5 la présence d'une fosse de retenue raccordée au réseau d'égout sanitaire du bâtiment
- 6 la présence du dispositif de fermeture automatique
- 7 la présence de l'avertisseur de monoxyde de carbone



**CROQUIS 2 – EXEMPLE D'UNE VUE EN PLAN (GARAGE ATTACHÉ)**

**EXEMPLE DE VUES EN ÉLÉVATION (GARAGE ATTACHÉ)**

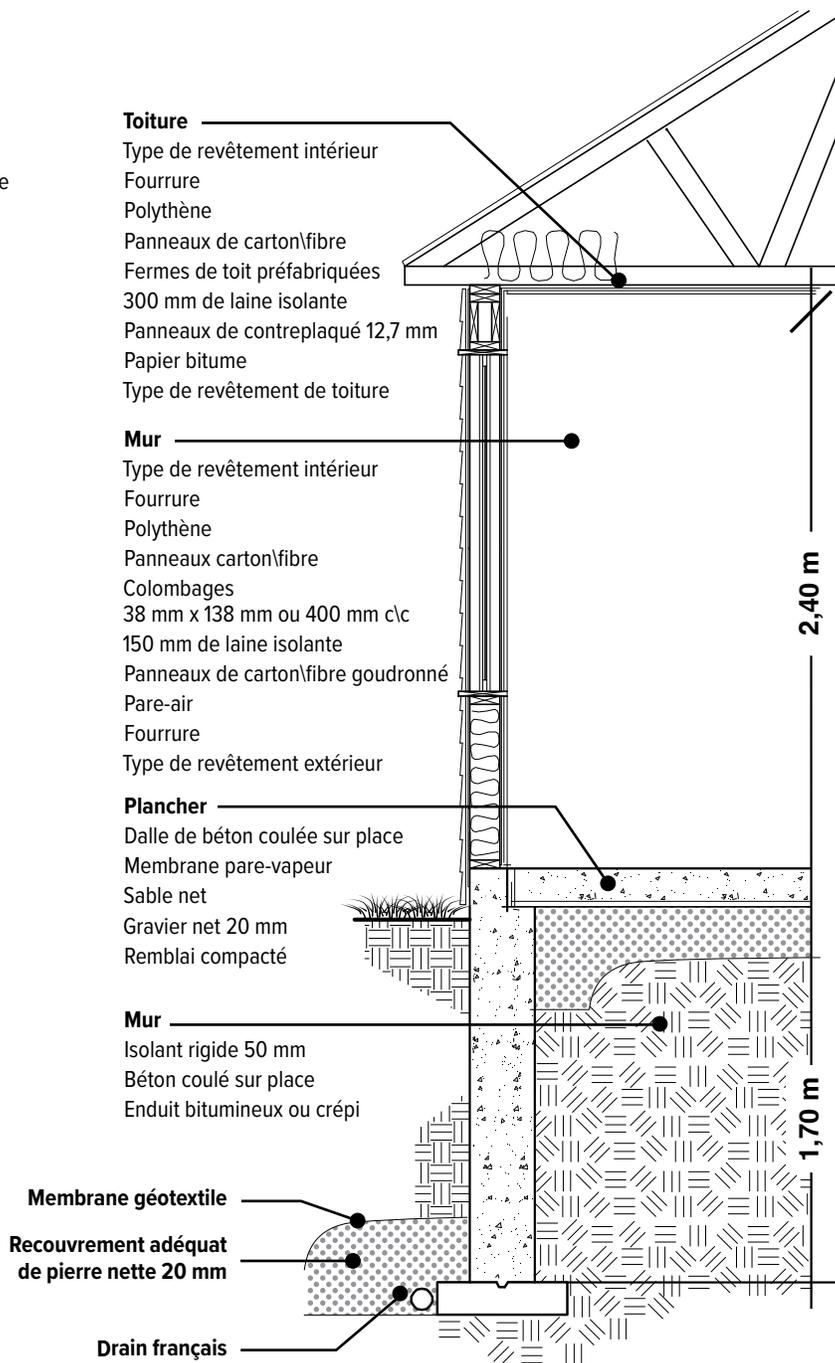
- 1 l'échelle proposée
- 2 le type de revêtement extérieur
- 3 la hauteur totale à partir du sol fini
- 4 la dimension et l'emplacement des portes et des fenêtres
- 5 le niveau du sol adjacent au bâtiment
- 6 fournir une vue en élévation pour chaque façade (avant, latérale et arrière)



1 Échelle : 1:50

**CROQUIS 3 – EXEMPLE DE VUES EN ÉLÉVATION (GARAGE ATTACHÉ)**

**EXEMPLE D'UNE COUPE DE MUR TYPE**



**CROQUIS 4 – EXEMPLE D'UNE COUPE DE MUR TYPE**